

DELIBERATION N°15/2019

Le **Mardi 26 mars 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 14/03/2019

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			X	ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		X		BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL	11	5	9
TOTAL VOTANTS	16		
TOTAL VOIX	25		

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190326-DEL15-2019-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019

DELIBERATION N°15/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19-434 : CHALLES LES EAUX - Rue REIGNIER

Demandeur : CHALLES LES EAUX

Portage en cours : 600 000 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis solde

Taux de portage annuel HT : 1 %

La commune de CHALLES les EAUX est en carence au titre de la loi SRU.

L'objet de la sollicitation de l'EPFL concerne une maison en centre-ville, actuellement propriété d'un promoteur qui souhaite la vendre : il n'a pu réaliser son projet de 6 logements. Le but est d'inclure cette maison au tènement voisin, objet d'un projet de 40 logements, et de permettre de construire plus de 35 % de locatifs sociaux.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Challes-les-Eaux	E65	MOLLARD	463 m ²	Sols	UB	275 000 €
TOTAL			463 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 1^{er}/04/2019
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190326-DEL15-2019-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019